



Le 29 avril 2009

## COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

Bonjour à tous et à toutes,

C'est le printemps! La nature passe du blanc au vert et il fait bon de voir revenir le soleil et sa lumière. L'arrivée des températures plus douces nous permet aussi de modifier nos activités équestres pour en profiter le plus possible.

Nous avons connu un hiver favorable à la pratique de notre sport et nous sortons d'une saison forte en évènements qui ont mobilisé intensivement les membres du conseil d'administration de votre club.

J'en profite pour remercier en votre nom, toute l'équipe coordonnée par Nancy Sirois qui a travaillé très fort pour faire de notre soirée bénéfice du 21 mars, un grand succès sur toute la ligne.

Merci aussi à Jean Côté et Lise Laffond pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé chez-eux lors de l'activité de la cabane à sucre du 18 avril dernier.

Au cours des dernières semaines, les membres du Conseil ont profité d'une certaine accalmie pour faire le point sur les six derniers mois d'activités et surtout sur les conséquences de notre calendrier d'activités sur les élus de notre organisation.

Le but principal du présent communiqué est de vous livrer le fruit de cette réflexion et la recommandation *unanime* de certains changements que les membres souhaitent apporter au fonctionnement du Conseil et du Club.

Comme vous le savez déjà, nos règlements généraux prévoient que l'Assemblée générale du Club doit avoir lieu à l'automne de chaque année, à une date déterminée par le Conseil et que les élections se tiennent lors de cette Assemblée. Traditionnellement, cette réunion se tient à la fin du mois d'octobre et le nouveau Conseil entre en fonction ce jour-là.

Lors de sa 1<sup>ère</sup> réunion, début novembre, le Conseil établit le programme et le calendrier des activités pour l'année qui commence et répartit les responsabilités entre ses membres. Déjà, à cette date, le temps presse et la tâche est lourde puisque le programme des évènements débute dans les premiers jours du mois de décembre et comporte six (6) activités majeures en quatre mois sans compter le roulement ordinaire du Club.

Ces activités favorisent le sentiment d'appartenance au Club et sont, pour la plupart, des sources appréciables de financement. Elles contribuent à en faire une organisation dynamique et agréable pour ses membres. Toutefois, elles pèsent lourd sur les épaules de vos élus même si ceux-ci les considèrent comme nécessaires pour la vitalité de l'organisation.

Par ailleurs, pour le reste de l'année, c'est beaucoup moins intensif. Seulement trois (3) activités sont organisées par le Club entre le mois d'avril et l'Assemblée générale d'octobre.

On constate donc qu'il y a un déséquilibre dans le temps, quant à la charge de travail qui s'impose aux membres du Conseil et aux bénévoles. Votre Conseil ne veut pas nécessairement réduire le programme d'évènements mais plutôt répartir le temps requis pour son organisation et sa réalisation, sur une plus longue période. Après mûre réflexion et discussion, la solution suivante s'est imposée:

- "TENIR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET LES ÉLECTIONS AU PRINTEMPS PLUTÔT QU'À L'AUTOMNE DE CHAQUE ANNÉE."

Pour le bon fonctionnement du Conseil et du Club, vos élus ne voient que des avantages à cette option:

- La charge de travail sera répartie de façon plus uniforme dans le temps;
- Les responsabilités étant connues au début de mandat (fin mai), les organisateurs auront plus de temps pour préparer les évènements, faire la publicité, recruter les bénévoles, etc;
- Les nouveaux membres du Conseil auront une plus longue période pour se familiariser avec l'organisation et se faire la main;
- À moyen terme, le programme pourra être adapté ou modifié et s'étaler sur toutes les périodes de l'année en tenant compte des calendriers de compétitions;
- Selon le besoin et le meilleur intérêt des membres, l'année financière pourra être ajustée à la date de l'Assemblée annuelle;

Pour atteindre cet objectif, votre Conseil d'administration a résolu lors de sa réunion du 20 avril 2009, dans le respect des règlements généraux du Club, de convoquer une Assemblée générale extraordinaire le **mardi 26 mai 2009 au Centre Anne-Hébert, à 19h<sup>30</sup>**

Cette réunion a pour but d'amender nos règlements généraux pour que l'Assemblée générale annuelle puisse être tenue au printemps plutôt qu'à l'automne de chaque année. Dépendamment de votre décision, cette assemblée se tiendra immédiatement après l'Assemblée générale extraordinaire au même endroit. Les élections du nouveau conseil 2009-2010 auront lieu pendant cette réunion.

Vous trouverez ci-joint, l'avis de convocation et l'ordre du jour de ces importantes assemblées auxquelles nous souhaitons que tous les membres disponibles se feront un devoir de participer.

N'oublions pas que: "LE CLUB C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!"

Robert Diamant, président

Pour les membres du C.A.:

- Sylvie Maisonneuve, *vice-présidente*
- Louise Gelly, *secrétaire*
- Yvan Belleau, *trésorier*
- Caroline Ampleman, *administratrice*
- Isabelle Mignault, *administratrice*
- Sara Seward, *administratrice*
- Michel Bertrand, *administrateur*
- Richard Matte, *administrateur*

RD/lg

p.j. Avis de convocation et projets d'ordre du jour

n.b. Il est à noter que seuls les membres en règle du Club des Cavaliers de Ste-Catherine peuvent participer à ces Assemblées et sont habilités à voter lors des élections.

C.P. 867

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 2V2

Site Internet : [www.cavaliersstecatherine.com](http://www.cavaliersstecatherine.com)

Courriel : [cavaliersstecatherine@gmail.com](mailto:cavaliersstecatherine@gmail.com)